

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

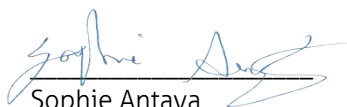
QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **mardi 10 octobre 2023 à 16 h 30**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Acceptation provisoire des travaux – Aménagements récréatifs du Domaine du boisé (secteur *pumptrack*)
2. Autorisation de signatures – Lettre entente Syndicat SCFP section locale 2736
3. Formation 2024 – Pompiers
4. Période de questions
 - 4.1 Membres du conseil
 - 4.2 Public
5. Levée de l'assemblée

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 6^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2023



Sophie Antaya
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière